Threats to the Rhone streber (Zingel asper) in the Doubs Report by the Swiss NGOs on the implementation of recommendation No169/2013

Friedrich Wulf, Pro Natura 36th meeting of the Standing Committee of the Berne Convention Strasbourg, November 16th, 2016









The river concerned: the Doubs













The fish species concerned



Rhone streber, Annex II



SW European Nase, Annex III



Lampetra planeri (Annex II HD)



Cottus gobio (Annex II HD)



Doubs trout



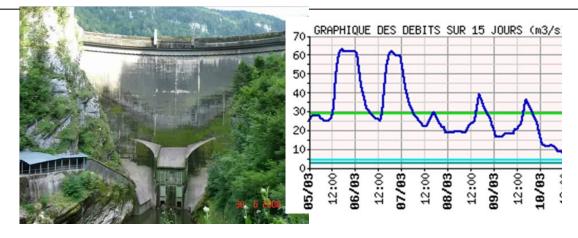






Many issues

- Hydropower surges
- Pollution
- Obstacles to connectivity















Short history of case file

- Bad situation of Apron and River has been known for many years
- New HPP water regime had worsened situation
- Local and national protests did not trigger necessary actions



- → Pro Natura files complaint (T-PVS/Files(2011)21)
- June 2013: on the spot appraisal
- December 2013: adoption of recommendation No 169
- Feb 2015: First draft of National Action plan in favour of the Doubs







Status of activities on implementation

- Swiss government / FOEN / Cantons active
- Swiss Gov't Report deals with every point of the recommendation ©
- Knowledge has been improved (e.g. genetic identity)
- Action Plan (PND) has now been finalized.
 - → Has been consulted with NGOs, 2 key suggestions have been taken into account:
 - → Analysis on pollution (Bilan des flux), done but unsatisfactory
 - → Follow-up group with stakeholders established
 - → Catalogue of measures on almost all recommendations
 - →Still gaps, suggestions not taken on board

BUT: Still little effects on the ground !!!







NGO assessment on distance to targets

Annexe 3

TABLEAU DES PROGRÈS RELATIFS AUX DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE LA RECOMMANDATION NO° 169 (2013) DE LA CONVENTION

	Recommandation		Commentaires
Н	d'améliorer et d'assurer la mise en œuvre des mesures	п	Malgré les progrès réalisés,
٠.	nécessaires pour maintenir ou restaurer, dans un état de		la situation est encore très
	conservation favorable, le milieu naturel et la population de		mauvaise, voire pire – avec
	l'Apron du Rhône (Zingel asper) à l'horizon 2016, dans le		seulement 3 aprons vivants
	secteur transfrontalier du Doubs en Suisse et en France, ainsi		
	oue dans la Loue en France:		répertoriés en 2015 (+ 1
_			mort).
2	d'améliorer la qualité écologique du site Emeraude CH02 - Clos		Le canton du Jura a accepte
	du Doubs/Saint-Ursanne et des sites Natura 2000 FR4301298 -		de mettre sur pied un plan
	« Vallée du Dessoubre, de la Révrotte et du Doubs et		de gestion ; des
	FR4301291 - Vallée de la Loue en faveur de l'apron et des		planifications structurelles
	autres espèces protégées pour lesquelles ces sites ont été classés,		sont aussi en cours, mais le
	en préservant et en restaurant, si nécessaire, les caractéristiques		plan n'existe pas encore et i
	du Doubs et de la Loue qui revêtent une importance majeure		n'y a pour l'instant pas
	pour l'Apron du Rhône (Zingel asper) et pour d'autres espèces		d'effets sur le terrain.
	protėgėes;		
3	d'accélérer les mesures d'élimination progressive, à l'horizon		Des modulations sont en
	2016, des effets néfastes des centrales hydro-électriques		cours, ainsi qu'une
	(Châtelot, Refrain et La Goule) sur l'habitat des poissons,		modification du Règlement
ı	conformément aux objectifs définis dans les obligations légales		d'eau, mais les échouages
	en vigueur (loi suisse sur la protection des eaux et Directive		continuent entre les
	cadre sur l'eau de l'UE) sur le débit minimum, la connectivité, la		barrages.
	charge du lit de la rivière et les variations du débit, et dans le		_
	respect des engagements pris par le groupe binational sur la		
	gestion des débits;		
4	d'œuvrer en faveur d'une modification de la gestion des		Il existe une coordination
	centrales (Châtelot, Refrain et La Goule) afin de les placer sous		entre les 3 centrales, mais
	le contrôle d'un seul opérateur (au lieu de trois actuellement);		les placer toutes sous la
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		contrôle d'un seul opérateu
			est difficile.
5	d'accélérer l'application des dispositions légales et des plans		Pas encore de progrès réels
_	existants, relatifs à la qualité des eaux du Doubs, en particulier		en ce qui concerne les
	du point de vue du programme de renouvellement des usines		STEP. Le fait que ce soit de
	plus anciennes de traitement des eaux usées – notamment dans		la compétence des
	le canton de Neuchâtel (Suisse) et dans le Haut-Doubs (France)		communes (v.c. le
	et des mesures de lutte contre l'eutrophisation du cours d'eau,		financement) constitue un
	afin d'atteindre un bon état chimique		réel obstacle. Faudrait-il un
	that is included the over time transport		prise en charge conjointe?
6	de renforcer la lutte contre les émissions et les rejets de	П	Rapports rédigés (Bilan des
ľ	polluants en tous genres - y compris ceux qui résultent des		flux, 2016) ou en cours de
	activités agricoles - dans les eaux du Doubs et de la Loue; de		réalisation (ONG), mais pas
	faire réaliser des expertises complémentaires sur la question, en		d'activités sur le terrain.
	couvrant toutes les sources pertinentes pollution et en suggérant		a acavites san le terrain.
ı	comment les réduire ou les éliminer; d'intensifier en priorité les		
ı	contrôles spécifiques pour certains polluants à haut risque, en		
ı	veillant à leur réduction et à leur élimination progressives et/ou		
ı	de faire cesser les émissions qui constituent une menace		
	particulière pour l'Apron du Rhône (Zingel asper) et pour les		
	autres espèces de poissons		
7	de collecter et de synthétiser les connaissances existantes sur		L'OFEV a collaboré avec la
′	l'Apron du Rhône (Zingel asper) dans le Doubs et dans la Loue;	ш	France afin d'établir
	d'améliorer les échanges d'informations aux fins d'une bonne coordination des recherches menées en France et en Suisse, en		l'identité génétique de la
ı			population d'aprons dans le Doubs. Les résultats
ı	exploitant notamment les connaissances et le savoir-faire acquis		
-	dans le cadre du programme LIFE Apron; de renforcer les		montrent qu'il s'agit d'une

	recherches cooperatives transfrontalieres et les travaux de		population qui a sa propre
	terrain afin de réunir des informations génétiques sur la population et de définir une stratégie transfrontalière efficace pour la protection de l'Apron du Rhône (Zingel asper) et		identité génétique. L'exp tise arrive à la conclusion qu'on ne peut pas utiliser
	d'autres espèces protégées		poissons de provenances différentes pour reconstit cette population. Il est
			d'autant plus important d rétablir la connectivité en les habitats des différente
			parties du Doubs, notamment en arasant les
			seuils. Etant donné le nombre restreint
			d'individus, un élevage a n'est pas non plus envisageable.
8	d'instaurer un système de surveillance systèmatique et méthodologiquement cohérent de l'Apron du Rhône (Zingol aspor) et de tous les paramètres environnementaux susceptibles		Les ONG plaignantes se demandent si le monitori (Aquarius) est suffisant. l
	d'affecter sa population		exemple, il n'y pas de monitoring concernant le
			paramètres environnementaux affect
			les populations. L'analys des experts des ONG ser importante à ce propos.
9	de renforcer la coopération transfrontalière en coordonnant les activités de sauvegarde de l'Apron du Rhône (Zingel asper) et d'amélioration de son habitat		La collaboration n'est pa intensive.
10	de faire rapport sur les progrès dans la mise en œuvre de ces recommandations lors de chaque réunion du Comité permanent jusqu'à ce que l'apron du Rhône bénéficie d'un statut de sauvegarde satisfaisant		
1	de rétablir, en priorité, la connectivité entre les habitats vitaux	п	Aucune mesure n'est enc
-	pour l'Apron du Rhône (Zingei asper), en particulier dans le secteur de Saint-Ursanne, notamment en eliminant rapidement les obstacles ou, si ce n'est pas légalement techniquement réalisable, en réalisant rapidement des movens efficaces		réalisée, mais il existe de planifications concrètes (Theusseret, Moulin Grille etc.). La stratégie
	d'atténuer l'impact du blocage des couloirs de migration de l'amont vers l'aval et inversement; de rechercher des solutions pour restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau, surtout		énergétique du canton du Jura admet à l'inverse un entrée en matière sur la
	dans les secteurs concernès par des micro-producteurs d'électricité privés		réhabilitation de deux centrales hydroélectrique désaffectées (Bellefontai et Moulin Grillon).
2	de rédiger et de mettre en œuvre un plan national d'action exhaustif ou d'autres mesures pertinentes, couvrant tous les problèmes et prévoyant toutes les activités recommandées et susceptibles d'empècher l'extinction de l'Apron du Rhône		L'OFEV a préparé un tel plan et pilote un groupe o suivi. Le plan d'action touche à tous les différen
	(Zingel asper) et d'assurer son rétablissement; un tel plan devrait definir de claires priorités d'action, un calendrier de mise en œuvre et une structure de coordination; il devrait tenir		aspects, mais présente de lacunes. Par ailleurs, son rôle doit être clarifié
	compte des conclusions de l'évaluation du site Emeraude CH02 - Clos du Doubs/Saint-Ursanne, comme le prévoit le Calendrier		(instrument principal pou développement du Doub
	pour la mise en œuvre du Réseau Emeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation (2011-2020) [document T PVS/PA		

Groupe du suivi établi, une de consulter les représentants des communautés et associations locales à l'heure de concevoir et de mettre en œuvre le plan ou première séance a eu lieu, d'autres mesures pertinentes mais le PND reste de priorité secondaire (par rapport aux plans et decisions des groupes binationaux). 4 de promouvoir les initiatives d'éducation et d'information Projet en cours (Parc générale sur la nécessité de protéger l'Apron du Rhône (Zingel Naturel Doubs), mais pas asper) et les autres espèces protégées et de sauvegarder leur encore de résultat.

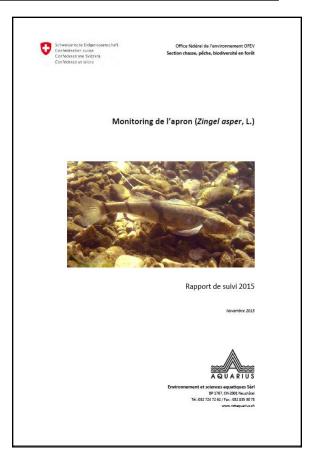






Key findings

- Achieving favourable State of the Rhône streber (N°1 of Recommendation): newest report from Aquarius reports only three (3) aprons that have been found in 2015 situation very alarming! Plus 1 dead. Certainly still very far from achieving overall goal of recommendation.
- Structural improvements (N°2): some improvements in tributaries (finalized), but not sufficient; structural mapping (NE)







Key findings (2)

Hydropower plants (N°3 and 4):

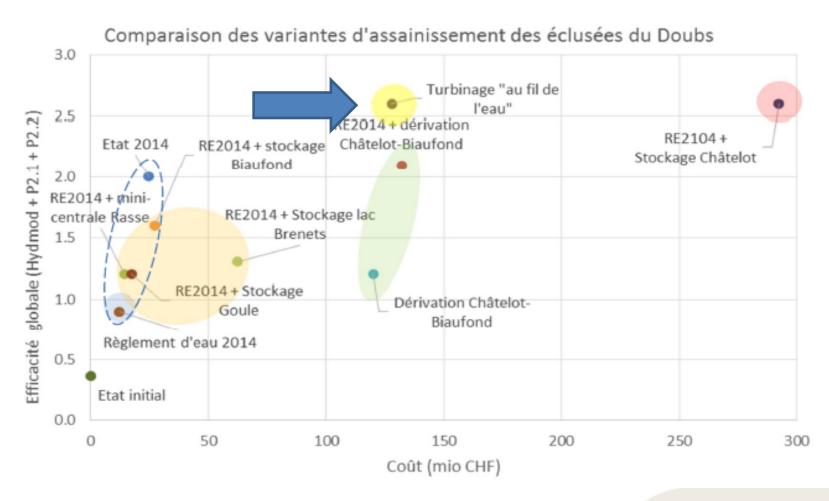
- regime has been changed in 2014, but fish mortalities continue btw. dams
- follow-up does not foresee further adaptation
- 2015 report (Aquarius) states that this regime will per se not be sufficient
- constructive measures necessary so rapid changes in water flow can be buffered (abruptly from 9m³ → 2m³)
- Report suggests changing regime to gaining electricity by run-of-river power station would be most efficient; this would also rid of any rapid changes and related fish mortalities.







Key findings (2)









Key findings (3)

- Sewage water treatment (N°5): modernisation of plants, moving ahead, but too slowly, also due to lack of resources (support of federal government?):
 - -Le Locle NE (2020)
 - -La Chaux de Fonds NE (pre-study underway, ?)
- Diffuse pollution from agri- and sylviculture (N°6):
 - –No clear analysis or modelling on pollutants, FOEN study «Bilan des flux» (3/2016) doesn't explain effects, own analysis underway (Pro Natura); French runoff important
 - No measures except buffer stripes in place (required by law anyway) – needed but not sufficient (Maize increasing)





Key findings (4)

- Monitoring (N°8) of water quality insufficient (1 site only, methods ?)!
- No monitoring of other relevant fish species (Parachondrostoma toxostoma, Doubs trout, Lampetra spp., Cottus gobio)
- Re-establishing connectivity / destruction of weirs
 (N° CH 1): concrete plans in 2 places, but JU plans to reinstall micro hydropower which hinders progress; also local opposition to destruction of weirs upstream
- N° CH 2: National Action Plan for the Doubs (NAPD)
 agreed; Management plan for Emerald site « Doubs »
 will be set up, despite initial opposition by Canton JU.

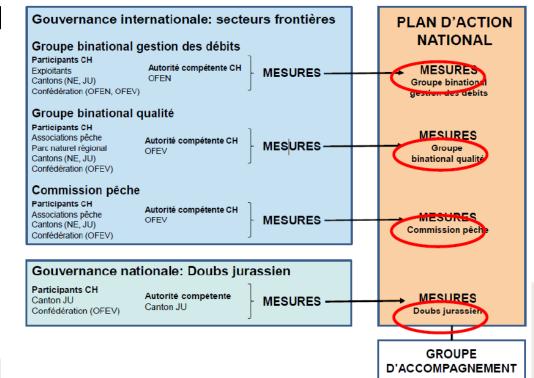




Other points:

- Still lacks in participation / governance; esp.

 Coordination btw NAPD and Binational groups and France needs improvement, Plan of Groupe binational 2014 now mentioned in NAPD, no dialogue at cantonal level);
- Still not clear that NAPI is the central plan, setting measures, instead of reporting measures decided in other fora w/o NGOs status must clarified







Other points:

- Still lacks in participation / governance; esp.
 Coordination btw PND and Binational groups and F not evident, no references to Plan of Groupe binational 2014, no dialogue at cantonal level);
- Still not clear that PND is the central plan, setting measures, instead of assembling / reporting measures decided in other fora w/o NGOs status must be clarified
- Overall calendar (N°CH 2) still missing (but detailed calendars in every measure)
- No budgets, but sources mentioned...





Conclusions

- → Progress in hydropower regime and deciding measures, action plan finalized ②, but still gaps, needs improvement
- → Complaint helpful, has produced more traction
- →But deadlines missed, many measures are only plans yet, little effect yet on the ground, while Rhone streber further declines ⊗
- → Major issues w/o changes: pollution (wastewater, agriand sylviculture), structure and connectivity
- → Regular **reporting at every meeting** of the standing committee **is necessary** until Rhone streber in favourable conservation status (N°10)
- → File should be kept on stand-by to keep momentum





